

**MODULE 5 : EDUCATION
ENVIRONNEMENTALE ET
TECHNIQUES DE PRODUCTION**

INTRODUCTION DU MODULE 5

Les sociétés traditionnelles africaines avaient considéré les ressources naturelles comme des biens inépuisables en raison sans doute de la faible densité des populations. Cependant, la croissance démographique a entraîné une consommation accrue des ressources, provoquant un déséquilibre entre ressources naturelles et besoins humains.

Au Burkina Faso, on considère que l'équilibre entre les ressources naturelles et les besoins de la population a basculé vers 1930 au nord et un peu plus tard dans les autres régions du pays. Durant cette période de notre histoire, l'effort de guerre, l'émigration vers les côtes, les indépendances politiques, la bonne pluviométrie ont masqué le phénomène et empêché les responsables politiques d'en prendre conscience. Néanmoins, la sécheresse des années 1970 a mis en évidence le déséquilibre et la dégradation de l'environnement.

C'est dans ce contexte que le concept d'Education Relative à l'Environnement (ERE) et parallèlement de nouvelles techniques de production ont vu le jour.

UNITE I : L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Objectif général

Renforcer les compétences et la prise de conscience des enseignants pour une bonne gestion de l'environnement.

Objectifs spécifiques

- Définir les concepts suivants : environnement ; éducation environnementale ; écocitoyenneté ; changement climatique ; écosystème ; diversité biologique ; cadre de vie ; ressources naturelles.
- Citer les différents axes d'intervention de l'EE.
- Décrire les principaux problèmes d'environnement et les actions pratiques pour une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles.

Plan de formation

Introduction

- I. Elucidation conceptuelle
- II. Les axes d'intervention de l'éducation environnementale
- III. Les principaux problèmes d'environnement
- IV. La gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles

Conclusion

Pré-test

1. Définissez les concepts suivants : environnement, éducation environnementale, écocitoyenneté, ressources naturelles.
2. Quelles sont les axes d'intervention de l'éducation environnementale ?
3. Citez trois problèmes d'environnement et les actions pratiques pour une gestion durable?

INTRODUCTION

L'éducation, la sensibilisation et la formation sont des préalables indispensables à la construction d'un développement durable. Promouvoir l'idée d'une solidarité entre pays et générations pour préserver le patrimoine commun, tel est l'enjeu essentiel d'une éducation au développement durable. Cela passe par la participation effective de tous à la recherche des solutions ainsi qu'aux prises de décisions liées aux problèmes d'environnement et de développement pour l'atteinte des objectifs.

I. ELUCIDATION CONCEPTUELLE

L'Environnement : La loi n° 005/97/ADP du 30 Janvier 1997 portant code de l'Environnement du Burkina Faso définit l'environnement comme « l'ensemble des éléments physiques, chimiques et biologiques naturels ou artificiels et des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels qui ont un effet sur le processus de maintien de la vie, la transformation et le développement du milieu, les ressources naturelles ou non et les activités humaines ».

L'Education Environnementale (EE) selon le code de l'environnement ci-dessus référencié, est « l'ensemble des actions de sensibilisation, de formation et d'information visant à responsabiliser les populations sur la nécessité absolue de promouvoir un environnement sain ».

L'Ecocitoyenneté est l'ensemble de toutes les pratiques qui permettent de faire passer des messages au travers d'une "manière de vivre" : choix d'une alimentation dont la production est respectueuse de l'environnement, utilisation des produits non polluants, gestion convenable des déchets.

Les changements climatiques : Ce sont des « modifications qualitatives des paramètres normaux moyens du climat planétaire ; le terme désigne aussi bien une variation dans la température moyenne planétaire qu'un changement dans la fréquence d'évènements climatiques extrêmes tels que les inondations, les tornades ou autres, dans un endroit donné », Villeneuve et Richard, 2001.

La diversité biologique : c'est la variabilité des organismes vivants de toute origine (terrestre, marine, aquatique, etc.).

L'écosystème : c'est un système dans lequel l'interaction entre divers organismes et leur environnement entretient un échange de matière et d'énergie.

Le cadre de vie : c'est tout ce qui constitue l'environnement physique d'une part (nature, espaces verts, aménagements paysagers) et d'autre part l'environnement social ou artificiel (le cadre familial, le cadre de travail et de loisirs, les aménagements architecturaux et paysagistes).

Les ressources naturelles : c'est l'ensemble des potentialités qu'offre le milieu physique notamment dans les domaines énergétiques, miniers ou forestiers.

II. LES AXES D'INTERVENTION DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

La stratégie nationale d'éducation environnementale pour le développement durable est axée sur :

- *L'information* : elle vise à toucher l'ensemble du public pour une gestion commune intégrée durable et saine de l'environnement et du cadre de vie.
- *L'éducation* : elle concourt à faire de l'environnement un support pour la formation civique et morale des jeunes citoyens à tous les niveaux (les cours théoriques ; les travaux pratiques ; les excursions et sorties d'étude ; les conférences et projections cinématographiques, etc.).
- *La formation* : elle est basée essentiellement sur la production, la reproduction et la diffusion d'outils et de supports pédagogiques adaptés à chaque public (affiches, revues, journaux, dessins, poèmes, chants, artisanat, etc.)

III. LES PRINCIPAUX PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT

En Afrique et comme partout ailleurs, l'on s'accorde à reconnaître aujourd'hui que les principales causes de dégradation écologique sont :

- la désertification ;
- l'érosion ;
- les pollutions et nuisances (déchets divers, fumées, bruits) ;
- les changements climatiques ;
- les gaz à effets de serre ;
- le surpâturage ;
- les défrichements culturels intempestifs ;
- la crise énergétique et les feux de brousse ;
- les flux migratoires et les conflits armés, etc.

IV. LES ACTIONS PRATIQUES DE GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

L'éducation au développement durable s'adresse à tous les milieux socio-professionnels pour les amener à agir en citoyens responsables de leur mode de vie. Les principales actions à mener sont :

- la collecte (enlèvement), le traitement (transformation) et la valorisation (fabrication d'objets divers) des déchets solides et autres ordures ;
- les techniques de lutte anti-érosives (diguettes anti-érosives) ;
- les techniques de lutte contre le ruissellement (billons, buttes) ;
- la préservation des bois sacrés villageois et des espèces végétales à usages multiples et de valeur totémique dans les champs ;
- la pratique des jachères et des techniques de fertilisation des sols (fumure organique, paillage).

CONCLUSION

Dans un pays sahélien comme le Burkina Faso, la solution aux problèmes environnementaux passe d'abord par la connaissance, l'expérience et le savoir-faire des populations en matière de sauvegarde de l'environnement. C'est par l'éducation environnementale que les individus et les collectivités acquièrent les compétences et aussi la volonté d'agir pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement.

L'EE n'a donc pas comme unique objectif de transmettre des connaissances mais vise à modifier les attitudes des apprenants, à les responsabiliser et à les former en tant que futurs citoyens.

POST-TEST

1. Définissez les concepts suivants : environnement, éducation environnementale, écocitoyenneté, ressources naturelles.
2. Quelles sont les axes d'intervention de l'éducation environnementale ?
3. Citez trois problèmes d'environnement et les actions pratiques pour une gestion durable?

REponses ATTENDUES

- 1- **L'Environnement** peut être défini comme l'ensemble des éléments physiques ou artificiels qui ont un effet sur le processus de maintien de la vie et les activités humaines.
 - **L'Education Environnementale** est l'ensemble des actions de sensibilisation, de formation et d'information visant à responsabiliser les populations sur la nécessité absolue de promouvoir un environnement sain.
 - **L'Ecocitoyenneté** c'est l'ensemble de toutes les pratiques qui permettent de faire passer des messages au travers d'une "manière de vivre" respectueuse de l'environnement (choix d'une alimentation dont la production est ; utilisation des produits non polluants ; gestion convenable des déchets).
 - **Les Ressources naturelles** sont les potentialités qu'offre le milieu physique notamment dans les domaines énergétiques, miniers ou forestiers.
- 2- **Les axes d'intervention de l'éducation environnementale** : l'information, l'éducation, la formation sont les principaux axes d'intervention de l'ERE.
- 3- **Les trois problèmes d'environnement** sont : la désertification, la pollution, les changements climatiques. **Les actions pratiques pour une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles** sont : La collecte, le traitement, la valorisation des déchets, la préservation des espèces végétales utilitaires et la promotion de nouvelles techniques culturales (diguettes anti-érosives, fertilisation, jachère, etc.).